

no.3

# Le Mag

> Retrouvez toute l'actualité de  
Mauges Communauté dans  
cette nouvelle édition du Mag!

## Commune de Beaupréau-en-Mauges

ANDRÉZÉ > BEAUPRÉAU > LA CHAPELLE-DU-GENËT > GESTÉ > JALLAIS > LA JUBAUDIÈRE  
> LE PIN-EN-MAUGES > LA POITEVINIÈRE > SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES > VILLEDIEU-LA-BLOUÈRE

*Beaupréau-en-Mauges  
1 an déjà!*

### Bilan et perspectives de cette 1<sup>ère</sup> année

> 3



Déjà 600 fans de notre page Facebook! Rejoignez-les!  
[@villebeaupreauenmauges](https://www.facebook.com/villebeaupreauenmauges)





## Sommaire

> 3 <

Beaupréau-en-Mauges :

### **bilan et perspectives**

> 5 <

Économie

- L'enjeu des commerces de proximité
- Les brèves des zones d'activités

> 6 <

Vie des commissions

- Patrimoine bâti
- Environnement et énergies renouvelables
- Habitat et urbanisme

> 10 <

Vie locale

Enfance - Jeunesse > p. 10

- La variété des modes de garde sur le territoire
- Accueils de loisirs : charte d'accueil de l'enfant handicapé
- Focus sur les chantiers jeunes

Culture > p. 12

- Le service lecture publique
- École de Musique : concert Genesis - Phil Collins
- Programmation de Scènes de Pays à la Loge

Tourisme & Sport > p. 13

- Transfert de la compétence tourisme
- De nouveaux équipements sportifs
- Cours d'hiver à la piscine Aqua'Mauges

> 14 <

Social & santé

- Deux nouvelles maisons de santé sur le territoire
- Le temps pour toiT
- La pension de famille « l'abri des cordeliers »
- Le dispositif « un toit pour elles »
- La résidence Habitat Jeunes

> 16 <

Mauges Communauté

- Économie : le Réseau du Bellay
- Le Contrat Local de Santé
- Circuits alimentaires de proximité

> 20 <

Les Rendez-vous incontournables en 2017

## 2016 : une année de bouleversements pour les collectivités des Mauges

**Beaupréau-en-Mauges a soufflé sa première bougie!** Ce projet fédérateur a induit, fin 2015, cette réforme très ambitieuse de notre organisation politique et du service aux habitants. En faisant ce choix de la commune nouvelle, ensemble, nous serons certainement plus forts pour affronter les défis à venir, et en particulier, les conséquences de la réduction très marquée des dotations de l'État.

Au fil de l'année 2016, élus et agents, avec un engagement très fort, se sont attachés à optimiser ce nouveau fonctionnement des services, pour le rendre toujours plus opérationnel avec certains objectifs d'ores et déjà en partie atteints.

- La commune nouvelle s'affirme dans le respect des communes déléguées et de leurs missions de proximité.
- Les commissions, après un état des lieux dans tous les domaines, font leurs propositions d'harmonisation pour plus d'équité et d'efficacité.
- Comme prévu, il y a peu de changements pour les services aux habitants et les associations.
- Les engagements sur la maîtrise de la fiscalité des ménages, de l'endettement et des budgets de fonctionnement sont tenus.
- Ce premier exercice budgétaire, proche du prévisionnel crée une nouvelle référence pour l'avenir.

Des dossiers majeurs sont menés, comme le projet de santé qui se déploie avec la mise en service des maisons de santé de Gesté et Jallais pour offrir de meilleures conditions d'exercice aux professionnels. Plus généralement, nous travaillons à une meilleure cohérence de nos équipements et services dans tous les domaines (habitat, économie et commerce, sport, social et culture...) et en privilégiant un développement équilibré sur le territoire communal. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui concrétise notre vision de l'avenir, sera le socle de l'aménagement de notre territoire et de son urbanisation pour les dix prochaines années.

L'accessibilité, les mises aux normes de sécurité, les performances thermiques, l'entretien des bâtiments et infrastructures seront privilégiés. Le plan pluriannuel d'investissement est revisité pour traduire notre volonté d'équilibre territorial. Le bureau d'études et les services techniques sont réorganisés pour la mise en œuvre de ces orientations.

Les compétences majeures portées par **Mauges Communauté**, notre nouvelle communauté d'agglomération (économie, mobilités, très haut débit, santé, culture, environnement...) se mettent en œuvre sur ce territoire des Mauges qui cultive sa solidarité et son attractivité.

Beaupréau-en-Mauges est une collectivité jeune, en rodage. Dans ce bouleversement une attention particulière est portée pour que chacun (élus et autres acteurs locaux) puisse se repositionner et être utile à la vitalité, au développement harmonieux de notre commune et surtout au bien-être de nos concitoyens.

**Élus et agents vous souhaitent une belle et heureuse année 2017!**

**Gérard Chevalier**

Maire de Beaupréau-en-Mauges  
Vice-Président de Mauges Communauté



Commune de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063 - BEAUPRÉAU  
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES Cedex  
T. 02 41 71 76 80 > F. 02 41 71 76 82  
Courriel : accueil@beaupreaudenmauges.fr  
Ouverture tous les jours de  
9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Directeur de publication : Gérard CHEVALIER  
Rédaction : Commune de Beaupréau-en-Mauges – Mission Bocage – Citémétrie – Scènes de Pays – Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Mauges Communauté  
Conception/Impression : ICI Beaupréau  
Distribution : AIM - Impression à 10200 exemplaires – Dépôt légal à parution : ISSN en cours

# Beaupréau-en-Mauges : 1 an déjà ! Bilan 2016 et perspectives après un an

APRÈS UNE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT, IL EST POSSIBLE DE DRESSER UN PREMIER BILAN DE NOTRE TOUTE JEUNE COLLECTIVITÉ. CE BILAN SERA BIEN SÛR INCOMPLET, CAR IL EST DIFFICILE DE DÉTAILLER LES CHANGEMENTS INTERVENUS DANS CHACUN DES DOMAINES DE COMPÉTENCE DE LA COMMUNE. AUSSI, VOUS RETROUVEREZ DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES PROCHAINES ÉDITIONS DU MAG.



Hôtel de Ville de Beaupréau-en-Mauges à la Loge

L'objectif premier de création de la commune nouvelle était de se préparer à demain, avec une problématique complexe: « **Comment apporter les meilleurs services aux habitants de Beaupréau-en-Mauges, dans un contexte de fortes réductions des aides de l'État** ».

Le deuxième objectif était de **constituer une collectivité forte avec des moyens partagés**, regroupée avec les cinq autres communes nouvelles des Mauges (Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Evre, Orée d'Anjou, Sèvremoine) au sein d'une **agglomération rurale de près de 120 000 habitants: Mauges Communauté**. Celle-ci pouvant peser dans les discussions avec l'État et avec la Région; cette dernière étant désormais un partenaire incontour-

nable, notamment dans les domaines de l'économie et des transports.

Les constats que nous pouvons faire aujourd'hui sont positifs.

**La population reste au cœur du projet** qui respecte ou permet :

- le maintien des services de proximité dans chacune des dix communes déléguées,
- une meilleure offre de service pour la vie scolaire,
- une harmonisation de la fiscalité, sur une période de 4 années, avec un impact très faible, surtout pour les familles,
- une harmonisation des tarifs d'eau et d'assainissement, avant le transfert de la compétence à Mauges Communauté, obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020,

- le partage des équipements publics existants,
- de créer des lieux de vie agréables pour accueillir de nouveaux habitants,
- de participer à la préservation des milieux naturels pour le bien-être et la santé de tous,
- un accès égal aux services d'aide sociale, avec la création d'un seul et unique Centre Communal d'Action Sociale.

La commune nouvelle **permet aussi à la collectivité d'optimiser ses moyens et de les rendre plus efficaces**, avec notamment :

- un hôtel de ville fonctionnel qui héberge plusieurs services supports,
- une technicité plus grande et des travaux collaboratifs qui permettent de bien préparer et sécuriser les décisions politiques,

## BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

- les travaux de préparation d'un Plan Local d'Urbanisme qui permettra d'aménager le territoire communal pour le développement de l'habitat et de la vie économique tout en respectant les zones naturelles et agricoles,
- un changement d'échelle pour les élus qui ne travaillent plus pour les intérêts de leur seule commune historique, mais pour la gestion du bien commun sur l'ensemble des dix communes, au sein de commissions spécialisées.

Des projets ont vu le jour au cours de cette année 2016, ou sont en voie d'achèvement :

- la construction et l'ouverture de deux nouvelles maisons de santé pluridisciplinaires à Gesté et à Jallais,
- la construction de l'hôtel de ville et la restructuration du centre culturel à la Loge,
- la création d'un stade de football synthétique à Jallais,
- la construction d'une station d'épuration à Villedieu-la-Blouère,

- les travaux d'assainissement et de voirie à Saint-Philbert-en-Mauges,
- la mise en place d'une sectorisation scolaire et d'un service de mobilité pour les élèves de maternelle et primaire des communes déléguées du Pin-en-Mauges et de La Poitevinière vers Jallais, de La Jubaudière vers Andrezé et de Saint-Philbert-en-Mauges vers La Chapelle-du-Genêt,
- la rénovation de l'église Notre-Dame à Beaupréau.

D'autres sont prévus pour l'année 2017, nous en reparlerons :

- le futur site Internet unique ; il permettra d'être utilisé sur tous types de supports et sera opérationnel pour l'été prochain,
- un stade synthétique à Beaupréau,
- l'extension de l'école Jules Ferry à Beaupréau,
- la reconstruction de l'église à Gesté,
- la restructuration du foyer rural à La Jubaudière,
- l'accessibilité des bâtiments publics.

D'un point de vue financier, la commune nouvelle a permis et permettra

des économies intéressantes :

- l'optimisation des prix et la rationalisation des moyens avec une meilleure mise en concurrence et un regroupement des achats (assurances, électricité, matériels et véhicules...)
- l'optimisation et la sécurisation des procédures comptables (afin d'éviter les recours de la Chambre Régionale des Comptes).
- le recensement détaillé des équipements communaux, de leurs atouts et faiblesses. Il permettra une gestion rationalisée dans chacun des domaines : bâtiments, voirie et réseaux.
- le lancement d'une mission de Conseil en Énergie Partagée, avec le CPIE Loire Anjou, pour la maîtrise et la limitation des dépenses d'énergie au niveau des bâtiments et de l'éclairage publics.
- la stabilisation des effectifs du personnel, et le redéploiement des agents en interne, pour adapter les postes aux besoins nouveaux, notamment consécutivement à des départs à la retraite.

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ENGAGÉS EN 2016 À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

1 Maison de santé de Gesté : 789 975 € HT

2 Maison de santé de Jallais : 936 182 € HT

3 Réhabilitation du Centre Culturel de la Loge : 1 397 057 € HT

4 L'accessibilité des bâtiments et équipements publics à Beaupréau-en-Mauges : 257 000 € HT

5 Église de Gesté : 795 791 € HT (+ travaux en 2017)

6 Le stade de Jallais : 567 709 € HT

7 Centre ancien de Beaupréau : 415 772 € HT

8 Église Notre Dame de Beaupréau : 413 759 € HT

9 Travaux de réseau pluvial et assainissement à La Chapelle-du-Genêt : 394 495 € HT

10 Bibliothèque de La Poitevinière : 185 998 € HT

11 Éclairage public et enfouissement à Beaupréau-en-Mauges : 181 825 € HT

12 Habitat - aides aux rénovations dans le cadre de l'OPAH à Beaupréau-en-Mauges : 97 000 € HT

13 Entrée Sud de Beaupréau : 93 930 € HT

# Vie économique : soutenir et développer le dynamisme économique du territoire

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016, LA COMPÉTENCE ÉCONOMIE A ÉTÉ TRANSFÉRÉE À LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION, MAUGES COMMUNAUTÉ. NÉANMOINS, L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RESTE UNE PRIORITÉ MAJEURE POUR L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.



Le nouveau propriétaire du Proxi à Andrezé

Les commerces de proximité constituent un enjeu vital pour nos communes.

En effet, elles connaissent toutes des difficultés pour maintenir le com-

merce de proximité et notamment en centre bourg.

Un exemple intéressant : à Andrezé, trois commerces viennent d'être repris simultanément, ainsi qu'un

garage dans la zone d'activités des Landes Fleuries.

Si le bar restaurant s'est vendu rapidement, le délai pour le tabac-presse-relais et La Poste a été, lui, de plusieurs années. Quant à la supérette, fermée pendant 9 mois suite à une liquidation judiciaire, il a fallu toute la volonté des élus d'Andrezé parfaitement soutenus par ceux de Beaupréau-en-Mauges, pour qu'un repreneur puisse ré-ouvrir dans de bonnes conditions.

L'avenir des commerces et du dynamisme des communes est entre nos mains. Il appartient à chacun, de les faire vivre. Tous ces commerçants et artisans font preuve de beaucoup de courage et d'abnégation pour maintenir une vie et une âme aux communes.

## LES BRÈVES DE L'ÉCONOMIE :

### Zone Anjou Actiparc à Beaupréau :

- Brico Cash a déposé son permis de construire, avec pour objectif une ouverture à l'automne 2017,
- l'enquête publique concernant Fertil-Eveil est terminée, et plus rien ne s'oppose au projet qui devrait démarrer en 2017,
- la route qui permettra de desservir ces deux projets sera réalisée durant le premier semestre 2017.
- le CIC a ouvert son agence en octobre 2016,
- une entreprise de location de vaisselle « Beaupréau Loc'Vaisselle » (Monsieur POIRIER) occupe depuis l'été dernier une des cellules de la pépinière d'entreprise.

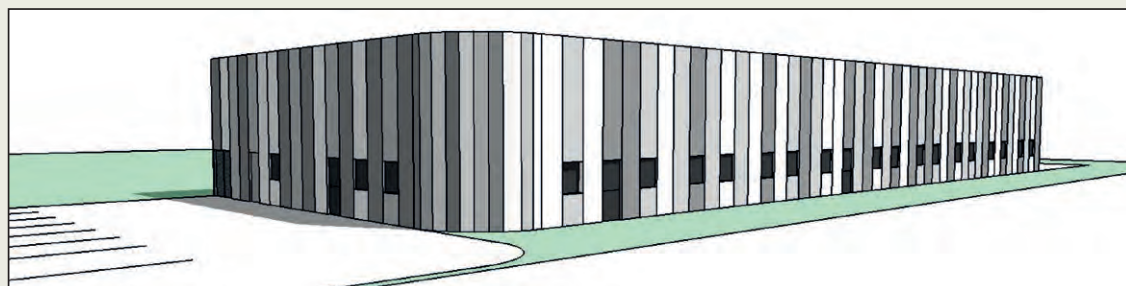
### Zone des Landes Fleuries à Andrezé :

- un bâtiment relais a été construit pour la Société Choletaise de Fabrication.

### Zone de Sainte Geneviève à Gesté

- un terrain (6700 m<sup>2</sup> environ) a été vendu à la Société Hallereau, entreprise de travaux agricoles et de travaux publics,
- l'entreprise Molibois de Vallet va s'installer très prochainement dans les anciens bâtiments de la SAMIC.

Une dynamique nouvelle s'installe depuis quelques semaines à Beaupréau-en-Mauges, les dossiers en cours ainsi que de nombreux contacts nous rendent raisonnablement optimistes.



Bâtiment-relais de la zone des Landes Fleuries à Andrezé

© Philippe Bossard - architecte

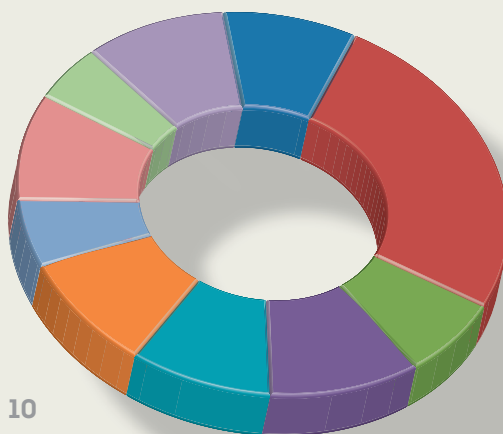
# Commission patrimoine bâti : priorité à l'accessibilité des bâtiments et des équipements publics

## UN PATRIMOINE IMPORTANT...

Afin de connaître l'ensemble du patrimoine communal, la commission a procédé au recensement des bâtiments et autres locaux techniques dans chacune des communes déléguées.

### ON COMPTE 196 BÂTIMENTS ET LOCAUX TECHNIQUES SUR LE TERRITOIRE

- Andrezé - 17
- Beaupréau - 51
- La Chapelle-du-Genêt - 14
- Gesté - 20
- Jallais - 18
- La Jubaudière - 18
- Le Pin-en-Mauges - 11
- La Poitevinière - 18
- Saint-Philbert-en-Mauges - 10
- Villedieu-la-Blouère - 19



## ...À ENTREtenir

L'entretien de ce patrimoine représente un enjeu important pour la collectivité.

Un premier diagnostic de l'état de ces bâtiments a permis de programmer une enveloppe annuelle de travaux.

Pour l'année 2016, son montant était de 250 000 € HT. L'accent a été porté principalement sur l'entretien des bâtiments scolaires: restaurants scolaires, classes, périscolaires.

Il est envisagé d'augmenter cette enveloppe pendant trois ou quatre années pour assurer un entretien correct et éviter d'avoir à payer, plus tard, des frais qui seraient plus importants.

Une mission de Conseil en Énergie Partagée a été confiée au CPIE Loire-Anjou pour faire un bilan précis des consommations d'énergies dans les bâtiments sur les trois dernières années. Les résultats seront connus au printemps 2017 ; ils permettront de définir un programme de travaux d'isolation et/ou de modification des éclairages des équipements les plus énergivores.

## ...ET À Rendre Plus ACCESSIBLE

Des travaux importants de mise aux normes d'accessibilité ont commencé cette année, sur le montant originel prévu de 364 720 € HT pour l'accessibilité des bâtiments et lieux publics, ce sont 257 000 € HT qui ont été investis en 2016. Ces travaux ont été subventionnés à 45 % par l'État. Ci-dessous l'exemple de l'école Joseph Girard du Pin-en-Mauges.



Au Pin-en-Mauges, les travaux engagés à l'école Joseph Girard faciliteront l'accès aux classes qui se trouvent à un niveau inférieur, en aménageant une pente douce et sécurisée.

D'autres tranches devraient suivre ces prochaines années.

## LIVRAISON D'ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Plusieurs bâtiments majeurs viennent d'être achevés ou le seront prochainement.

Il s'agit des maisons de santé de Gesté et de Jallais, de l'hôtel de ville et du centre culturel de la Loge.

# Commission environnement & énergies renouvelables : la volonté de développer les énergies renouvelables

## LE PROJET ÉOLIEN CITOYEN À LA POITEVINIÈRE.

Bien que la compétence soit partagée avec Mauges Communauté, la commission environnement de Beaupréau-en-Mauges a émis le souhait de s'engager fortement sur la voie de la transition énergétique et ainsi impulser un vrai mouvement sur toute la commune.

Favoriser les énergies renouvelables est un objectif principal, notamment en ce qui concerne l'éolien. C'est dans ce sens qu'un avis favorable a été émis au projet des Grands Frênes à La Poitevinère. Porté par l'entreprise David Énergies, ce projet concerne l'implantation de trois machines. La commission soutient la démarche de l'association Mauges Éoles. Celle-ci réfléchit, avec le porteur de projet, aux moyens à mettre en œuvre pour que les retombées sociales et économiques soient locales, au travers d'un parc citoyen. Si les discussions aboutissent favorablement, l'association communiquera auprès de tous les habitants du territoire, par le biais de réunions d'informations.



Pixelabay

## PLANTER UNE HAIE BOCAGÈRE, C'EST VOUS OFFRIR DE NOMBREUX AVANTAGES !

Protection des troupeaux, préservation des sols, production de bois d'œuvre et de chauffage, habitat pour la faune, brise vent, protection contre les aléas climatiques... **Les bienfaits de la haie ne manquent pas, et ce, que vous soyez agriculteur, particulier ou collectivité !**

Planter, c'est aussi participer à la richesse et à la diversité du paysage. Et c'est l'occasion de réaliser des chantiers conviviaux, réunissant autour

d'un projet les habitants du territoire : agriculteurs, élus, randonneurs...

Mission Bocage accompagne la préparation et la réalisation de plantations rurales et recherche les aides financières adaptées à votre projet : **ces aides couvrent environ 50 % du coût de la prestation**, y compris les jeunes arbres et les paillages. Des possibilités existent également pour la création de petits boisements, de bandes boisées et d'agroforesterie.



Mission Bocage

### Comment faire si vous avez un projet ?

- Contactez-nous pour fixer un rendez-vous avec l'un de nos techniciens,
- Construisons ensemble votre projet : définition du lieu de plantation et des essences selon vos attentes et les contraintes naturelles,
- Utilisez nos conseils pour bien préparer votre sol,
- Plantons ensemble votre haie (jusqu'à 1/2 journée d'accompagnement).



Mission Bocage

### Contact : Mission Bocage

Rue Robert Schumann  
La Loge - Beaupréau  
49600 Beaupréau-en-Mauges  
> ☎ 02 41 71 77 50  
> [contact@missionbocage.fr](mailto:contact@missionbocage.fr)



# L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat reconduite en 2017

**LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS OU LES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS PEUVENT ENCORE BÉNÉFICIER D'AIDES FINANCIÈRES POUR RÉNOVER LEUR LOGEMENT : PLUS DE 200 PROPRIÉTAIRES DU TERRITOIRE ONT DÉJÀ ÉTÉ ACCOMPAGNÉS DANS LEUR DÉMARCHÉ DE TRAVAUX !**

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), initiée en 2013 par la Communauté de Communes du Centre Mauges, puis la commune de Beaupréau-en-Mauges, est prolongée jusqu'en octobre 2017. En trois ans, près de deux cents propriétaires ont bénéficié de conseils et d'aides financières.

Cette opération vise à améliorer la performance énergétique des logements, à favoriser le maintien à domicile des personnes vieillissantes ou handicapées, à lutter contre l'habitat dégradé, ou requalifier les logements locatifs. Sous conditions de

ressources pour les propriétaires occupants, avec des engagements de location pour les bailleurs, il est possible de bénéficier gratuitement de conseils techniques et administratifs, et du dispositif de subventions exceptionnelles.

Le bureau d'études Citémétrie, mandaté par la commune, assurera encore pour un an la mission de conseils techniques, financiers et fiscaux, et assistera chaque demandeur dans toutes les démarches liées à son projet. Un numéro de téléphone dédié (02.52.35.03.91) permet de joindre

l'équipe opérationnelle qui se rendra sur place.

Depuis 2013, ce sont 2 716 000 € de travaux prévus ou réalisés qui ont été aidés à hauteur de 50 % par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et la commune de Beaupréau-en-Mauges. En tout depuis 2013, notre collectivité y a injecté 40 500 €.

**Vous avez donc jusqu'au 31 octobre 2017 pour engager un dossier de demande de subventions auprès de Citémétrie : n'attendez plus !**

Beaupréau-en-Mauges vous apporte **CONSEILS** et **SUBVENTIONS**



Réduire sa consommation énergétique



Adapter son logement au vieillissement ou au handicap



Rénover son habitat devenu vétuste

Mandaté par la commune, le bureau d'études Citémétrie vous accompagne à chaque étape du projet :



**CITÉMÉTRIE**

**Contact : Citémétrie**

4 rue Evain - 49000 Angers

> ☎ 02 52 35 03 91

> [citemetrie49@citemetrie.fr](mailto:citemetrie49@citemetrie.fr)

## VOUS SOUHAITEZ VOUS INSTALLER À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ?

Profitez ici de nombreux services et de multiples équipements, dans un cadre de vie agréable. Découvrez les offres de logements sur notre commune, dont nos lotissements communaux !

- À Beaupréau ➤ lotissement La Dube
- À Villedieu-la-Blouère ➤ lotissement La Sanguèze
- À La Poitevinière ➤ lotissement Petit Gazeau
- À Jallais ➤ lotissement Brin de Campagne
- À Andrezé ➤ lotissement La Chaussée des Hayes
- À La Jubaudière ➤ lotissement La Prévendrie

**Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de la mairie annexe de votre commune déléguée !**





# Plan Local d'Urbanisme : en route vers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

LE PADD EXPRIME LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, ÉLABORÉ EN FONCTION DES ENJEUX SOULEVÉS LORS DE LA PHASE DE DIAGNOSTIC.

## LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

1 commune nouvelle,  
10 communes déléguées,  
Surface de Beaupréau-en-Mauges: 22 658 ha

312 chefs d'exploitations  
18 358 ha de surface agricole utile (SAU)  
(soit 80 % de la surface totale contre 69 %  
en Maine-et-Loire) dont > 47 % en prairies  
> 36 % en céréales



Taux d'occupation moyen des résidences principales:  
2,46 personnes/ménage

8 160 emplois en 2012 avec une perte de 1 295  
emplois au sein du territoire entre 1999 et 2012



Population 2012 :  
22 385 habitants



Consommation d'espace naturel ou agricole à l'échelle  
de Beaupréau-en-Mauges entre 2002 et 2015: 314,8 ha  
dont

- > 62 % pour l'habitat
- > 25 % pour les activités
- > 8 % pour les infrastructures
- > 5 % pour les équipements



1 408,3 km de haies inventoriées dont 149 km  
de haies qui ont un intérêt fondamental pour  
la ressource en eau à l'échelle de la commune  
(soit 10,6 % des haies)



5,7 % du territoire identifié comme zone humide  
30 km de coteaux le long de l'Èvre, un réservoir éco-  
logique



Le PADD définit les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement retenues pour le développement futur de la commune. Cela concerne de nombreux domaines tels que l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les loisirs, le développement économique et commercial, l'environnement, l'agriculture, etc. Il incarne un projet politique adapté, répondant aux besoins et enjeux du territoire communal, et aux outils mobilisables par la collectivité.

Le PADD doit également fixer les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Véritable « profession de foi » des élus, il doit être partagé avec le plus grand nombre,

dont les habitants, avant d'établir les règles qui seront inscrites au PLU.

### Les grandes étapes de son élaboration

Ce projet de territoire piloté par un groupe restreint, émane d'un travail important de concertation qui a été réalisé tout au long de la démarche, avec les élus et acteurs de Beaupréau-en-Mauges. Un forum rassemblant tous les conseillers municipaux a permis de définir les premières tendances pour les orientations. Ensuite, une concertation avec les élus membres de plusieurs groupes de travail thématiques (commissions tourisme ; économie ; environnement ; urbanisme-habitat, sport ; affaires scolaires) a été réalisée pour recueil-

lir leur ressenti en amont.

Enfin, un questionnaire a été proposé aux habitants et acteurs du territoire, pour qu'ils puissent émettre leurs avis sur les atouts, faiblesses, et l'image du territoire.

Des ateliers thématiques ont permis d'approfondir des thèmes primordiaux dans le PLU. Ces moments d'échanges ont été l'occasion de travailler en collaboration avec les personnes publiques associées, que sont l'État, le Département de Maine-et-Loire, l'Agglomération des Mauges, les Chambres consulaires, etc.



### Notez les dates des prochaines réunions publiques!



Arrivant à la phase la plus importante et structurante du futur PLU, chacun à sa manière peut contribuer au projet de territoire, en participant, notamment aux prochaines réunions publiques, qui se dérouleront le :


- Vendredi 3 février, à 20h30, salle des fêtes, à Jallais.
- Mardi 7 février, à 20h30, salle des Mauges, la Loge à Beaupréau.
- Mercredi 8 février, à 20h30, salle Chevaliers de Malte, à Villedieu-la-Blouère.

# La variété des modes de garde : une richesse pour le territoire

**SUR CHAQUE COMMUNE DÉLÉGUÉE, DES MODES DE GARDE EXISTENT POUR LA PETITE ENFANCE (MOINS DE 6 ANS) ET L'ENFANCE (PLUS DE 6 ANS). LES GESTIONNAIRES (ASSOCIATION, COMMUNE OU PRIVÉ) ONT LE SOUCI DE POUVOIR PROPOSER DES MODES DE GARDE DIFFÉRENTS (FAMILIAL OU COLLECTIF), SELON DES HEURES ET JOURS D'OUVERTURE CORRESPONDANT AUX BESOINS DU PLUS GRAND NOMBRE DE FAMILLES.**

## Les modes de garde sur Beaupréau-en-Mauges :

-  **3 multi-accueils**
  - pour les enfants de 2 mois à 4 ans en accueil régulier et jusqu'à 6 ans en accueil occasionnel : à Beaupréau, Villedieu et Jallais.
-  **2 microcrèches**
  - pour les enfants de 2 mois et demi à 5 ans : à Beaupréau.
-  **5 maisons d'assistants maternels (MAM)**
  - pour les enfants de 2 mois à 3 ans : à Gesté, La Jubaudière, Andrézé (en projet) et 2 à Beaupréau.
-  **5 accueils de loisirs permanents**
  - pour les enfants à partir de 3 ans : à Gesté, Andrézé, Villedieu-la-Blouère, Beaupréau et Jallais (pour regrouper les enfants, existence de navettes entre certaines communes déléguées et les accueils de loisirs – voir carte).
-  **3 accueils de loisirs exclusivement en été**
  - pour les enfants à partir de 3 ans : au Pin-en-Mauges et 2 à Jallais.

 **10 périscolaires**  
 ➤ pour les enfants scolarisés sur le territoire : une par commune déléguée.

 **295 assistants maternels agréés.**  
 ➤ sur tout le territoire

Le Relais Assistants Maternels peut également être sollicité par les parents et professionnels. Organisé en itinérance, il propose 3 lieux de permanence et intervient sur les 10 communes déléguées dans le cadre des matinées du RAM.

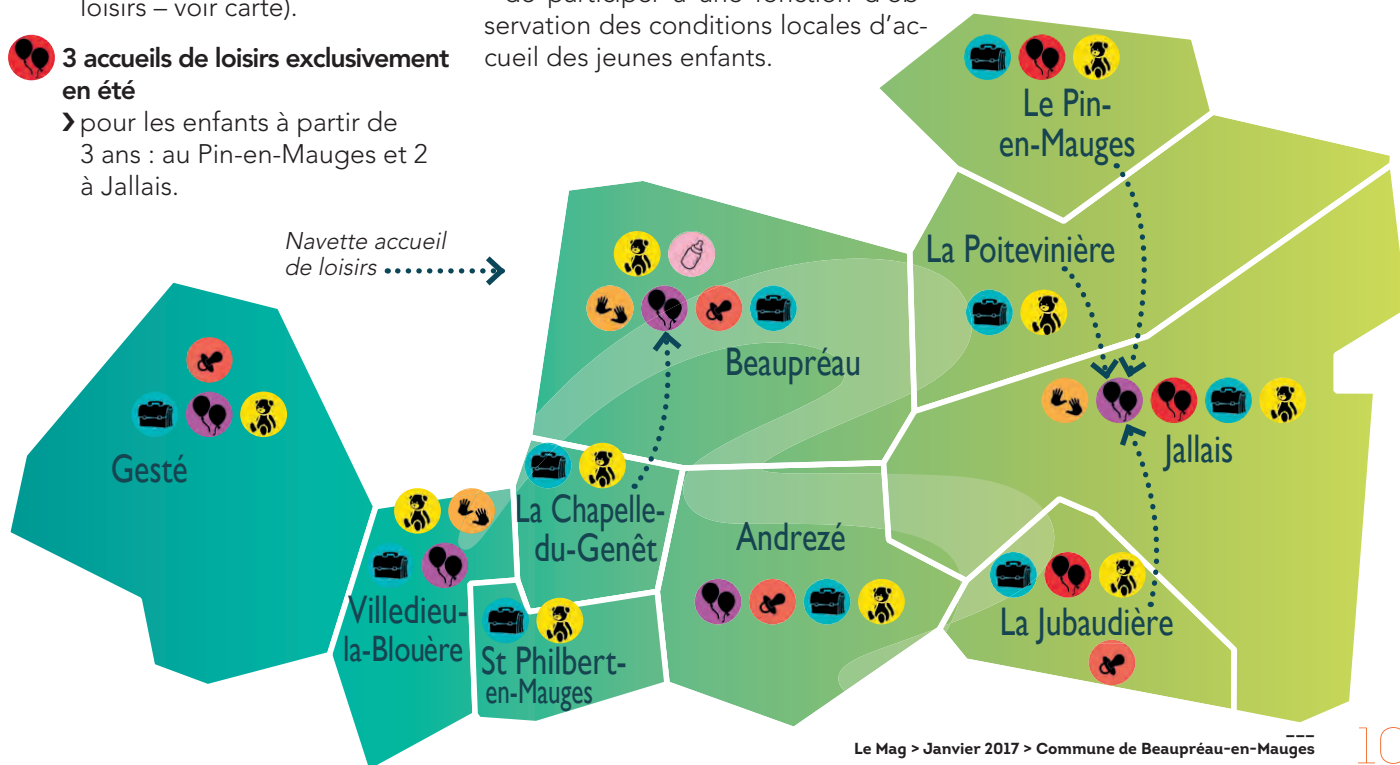
Axé sur la qualité d'accueil du jeune enfant, il a pour missions :

- d'animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux ;
- d'organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément ;
- de contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel ;
- de participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants.

Le planning des matinées du RAM est disponible par commune déléguée sur le site Internet du Centre Social : [www.evreetmauges.centres-sociaux.fr](http://www.evreetmauges.centres-sociaux.fr)



Photo: voir



# Accueils de loisirs : la charte d'accueil des enfants en situation de handicap

UNE RÉFLEXION A ÉTÉ MENÉE CONJOINTEMENT AVEC LE CENTRE SOCIAL ET LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES, POUR CHERCHER À ACCUEILLIR AU MIEUX LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP OU QUI DEMANDENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE.

Une charte départementale de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) extrascolaires de Maine-et-Loire existe depuis le début de l'année 2016.

À Beaupréau-en-Mauges, elle a été validée en conseil municipal lors de la séance du 27 septembre 2016.

En signant la charte, le gestionnaire de l'ALSH s'engage à suivre un protocole d'accueil :

- Par une rencontre individuelle entre le directeur et les parents pour échanger et définir les particularités de l'enfant,
- Si besoin, le directeur peut contacter des partenaires qui suivent l'enfant sur d'autres temps,
- Une discussion est engagée avec l'équipe pédagogique pour vérifier si les activités, le matériel, l'encadrement, l'environnement sont adaptés à l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions,
- Une réponse est apportée à la famille pour accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles ou bien il lui est proposé un autre mode de garde mieux adapté,
- Un projet d'accueil spécifique est co-construit avec la famille.

Un comité de partenaires et de parents concernés par le handicap, a créé, en lien avec l'association « Les Roues Libres », une page d'informations spécifiques au handicap, en direction des familles, sur le site les Pages Bleues.

## Chantiers jeunes : dynamisme et projets collaboratifs

DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ, 10 CHANTIERS JEUNES SE SONT DÉROULÉS À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES.

Ces ateliers ont intéressé 95 jeunes de 11 à 16 ans, notamment la tranche d'âge des 12-13 ans était la plus représentée.

Un chantier se réalise sur 4 demi-journées durant une semaine. Pour chaque heure travaillée, les jeunes reçoivent un ticket loisir de 2,50 €, leur permettant de régler des animations de loisirs, culturelles ou sportives proposées par le centre social ou ses partenaires.

Deux chantiers jeunes sur le thème de l'autonomie et de la mobilité des personnes en situation de handicap

➤ Cette initiative est le fruit du partenariat entre les communes déléguées de Beaupréau, de Gesté, le Centre Social Evre et Mauges et l'association Les Roues Libres.

Pendant quatre demi-journées, les jeunes ont fait des repérages en différents points des deux communes

déléguées pour évaluer l'accessibilité de plusieurs lieux publics, afin de compléter l'analyse déjà établie sur les communes par l'association.

Les lieux publics ont été examinés par le groupe et les bénévoles des Roues Libres à travers des fiches précises de renseignements. Elles pointent du doigt des résultats étonnants. L'accès à des toilettes publiques, les marches, une porte trop lourde sont autant d'obstacles constatés, rendant la vie encore plus compliquée pour les personnes à mobilité réduite. Les jeunes ont pris des mesures, ont fait des essais de déplacement avec un fauteuil. **Comme ils l'ont reconnu à la fin de cette expérience, les jeunes portent désormais un autre regard sur le handicap. Ainsi, certains pourraient à l'avenir rejoindre Les Roues Libres en tant que bénévoles, pour alimenter le site de l'association.**



Au cybercentre de Beaupréau, inscription des données recueillies sur le site des Pages Bleues

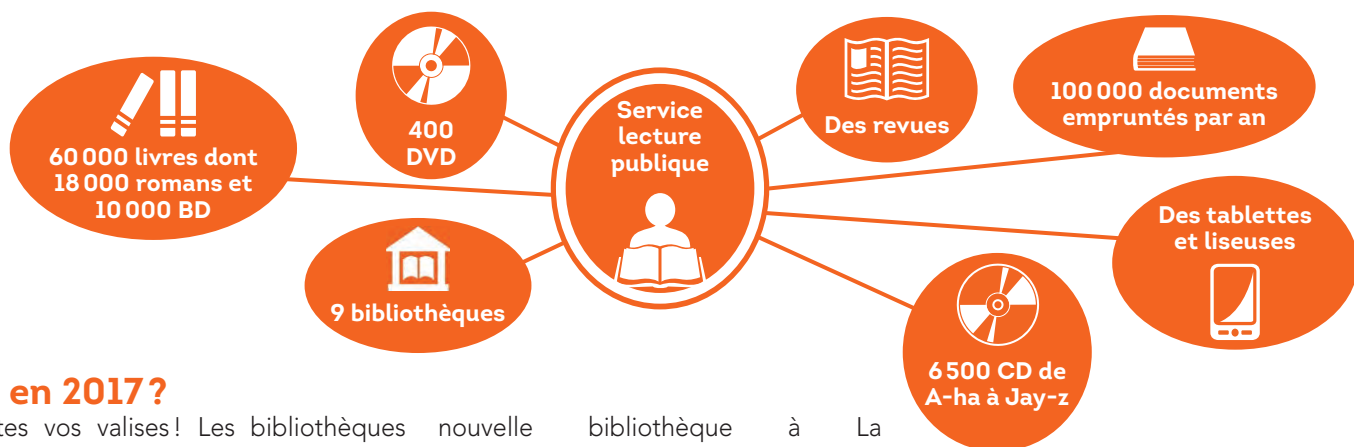


Groupe de jeunes et bénévoles des Roues Libres ayant participé au chantier jeunes à Gesté

L'association Les Roues Libres s'est fixée le défi de faciliter l'autonomie et la mobilité des personnes en situation de handicap et leur ouvrir la possibilité de faire des choix. Sur son site [www.lespages-bleues.org](http://www.lespages-bleues.org) elle propose un annuaire pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

## Lecture publique : un service en route !

120 BÉNÉVOLES ET 6 AGENTS PROFESSIONNELS ANIMENT LES 9 BIBLIOTHÈQUES DU TERRITOIRE. ILS TRAVAILLENT ENSEMBLE PAR GROUPES THÉMATIQUES. CHACUN EST RÉFÉRENT D'UN SECTEUR PARTICULIER (ADULTES, JEUNESSE, BD, MULTIMÉDIA, ACCUEIL DE GROUPES, EQUIPEMENT ET RÉPARATION) AVEC UNE POLYVALENCE SUR LES AUTRES ACTIVITÉS.



### Et en 2017 ?

Faites vos valises ! Les bibliothèques vous emmèneront en voyage, à travers des contes, des spectacles, des carnets, des rencontres...

Vous pourrez aussi profiter d'une

nouvelle bibliothèque à La Poitevine, qui jouxtera le théâtre, et d'aménagements à la médiathèque de Beaupréau, dont une nouvelle salle dédiée aux rencontres et aux ateliers...

### Pour vous tenir informé(e),

inscrivez-vous à notre newsletter sur : [blogbib.beaupreauenmauges.fr](http://blogbib.beaupreauenmauges.fr)

## École de musique : concert Genesis – Phil Collins

LE PAD' PANIK BAND, PREMIER ORCHESTRE CRÉÉ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES EN 1987, FÊTE SON 30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE EN 2017 ! À CETTE OCCASION, LES 8 ET 9 AVRIL, SALLE FRANÇOIS PÉRIER À LA LOGE À BEAUPRÉAU, IL PROPOSERA DEUX REPRÉSENTATIONS D'UN CONCERT ÉVÉNEMENT CONSACRÉ AU GROUPE ANGLAIS GENESIS ET À SON EMBLÉMATIQUE CHANTEUR PHIL COLLINS.

Fort d'une soixantaine de musiciens, l'orchestre Pad' Panik entouré de ses habitués chanteurs et chanteuses, tous anciens instrumentistes, sera accompagné de l'orchestre des jeunes, d'un ensemble à cordes et d'une trentaine d'anciens musiciens du Pad' Panik qui se joindront à l'ensemble pour un final haut en couleur. Tous les arrangements et orchestrations sont signés par Raphaël Pineau, professeur de l'école.

Réservation à partir du 7 mars au 02.41.75.38.34.



## Programmation de Scènes de Pays

CENTRE CULTUREL LA LOGE À BEAUPRÉAU | BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

- **Samedi 28 janvier : 20h30 - Thomas Fersen** « Un coup de queue de vache » (Chanson)
- **Lundi 27 février : 20h30 - Nouveau Théâtre Populaire** « Le Jour de gloire est arrivé. Vie et mort de sept rois » (Théâtre)
- **Samedi 18 mars : 20h30 - Rokia Traoré** « Né So » (Musiques du monde)
- **Mardi 28 mars : 20h30 - Alexis Michalik** « Le Cercle des illusionnistes » (Théâtre)
- **Samedi 22 avril : 20h30 - Michel Leeb** « 40 ANS ! » (Humour et jazz)



### Infos/résa :

Scènes de Pays : > ☎ 02 41 75 38 34 > [www.scenes.paysdesmauges.fr](http://www.scenes.paysdesmauges.fr)

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016, LA COMPÉTENCE TOURISME A ÉTÉ TRANSFÉRÉE À MAUGES COMMUNAUTÉ.

L'agglomération travaille actuellement à la définition d'une stratégie touristique pour l'ensemble des Mauges. Beaupréau-en-Mauges met à disposition un nouveau local pour l'Office de Tourisme de la vallée de l'Evre, au sein du centre culturel de la Loge. L'emménagement est prévu courant janvier.

## VIE LOCALE / SPORT

Équipements sportifs: du nouveau à l'est!



Stade de La Jubaudière



Stade de Jallais

Beaupréau-en-Mauges

PORTÉS PAR LES COMMUNES DÉLÉGUÉES DE JALLAIS ET DE LA JUBAUDIÈRE, DEUX TERRAINS DE FOOTBALL ONT ÉTÉ RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2016.

Le club d'Andrezé - La Jubaudière - Jallais, 5<sup>e</sup> club du Maine-et-Loire en nombre de licenciés, n'était plus en capacité de répondre à ses besoins pour les entraînements et les compétitions avec les structures existantes.

Une concertation a donc été engagée avec les collectivités pour évaluer les besoins, tout en mutualisant au maximum les équipements existants.

Le terrain en herbe de La Jubaudière a été complètement remis aux normes exigées par la Fédération Française de Football et de nouveaux vestiaires ont vu le jour aux abords du terrain. Cet équipement permet aujourd'hui aux habitants de La Jubaudière et au Club AJJFC de bénéficier d'installations de qualité et de proximité pour la pratique du sport.

L'option d'un terrain synthétique sur le stade du bordage à Jallais répondait à un besoin clairement exprimé, en particulier par les sportifs et par les établissements scolaires. Les travaux de drainage liés à cette réalisation permettaient en outre de remettre en état la piste d'athlétisme utilisée par les scolaires et les nombreux adeptes de course à pied qui fréquentent le stade.

Cet équipement moderne, fonctionnel et agréable, réalisé en 4 mois, va permettre de réduire d'une manière extrêmement significative les coûts d'entretien (ni engrais, ni tonte, ni traçage, ni arrosage...). Il peut donc être utilisé par les sportifs toute l'année, même en cas d'indisponibilité d'autres terrains durant les périodes de fortes intempéries par exemple, et par les établissements scolaires.

Ces deux équipements structurants témoignent de la volonté des élus de soutenir la vie associative locale et de maintenir des équipements et des services de proximité pour tous les habitants.

Les visites effectuées par les élus dans chaque commune déléguée, au cours de l'année 2016 ont été particulièrement édifiantes à cet égard et ont permis de constater la richesse de nos équipements, qu'ils soient sportifs, culturels ou de loisirs.

D'autres projets se dessinent pour les années à venir, terrains synthétiques, terrains multisports ou autres, et la commission sport devra s'en emparer en veillant à équilibrer l'offre en équipements, à en assurer la maintenance et l'entretien et à optimiser au maximum leur usage.

## Cours d'hiver à la Piscine Aqua'Mauges

LA PISCINE AQUA'MAUGES PROPOSE DES COURS DE NATATION DU MARDI 14 AU VENDREDI 24 FÉVRIER 2017.

### Cours adultes aquaphobes

8 séances de 40 minutes

Créneau horaire: de 18h à 18h40

**Cours de natation enfants:** cours de familiarisation (à partir de 5 ans) et cours d'apprentissage (à partir de 7 ans) - 8 séances de 40 minutes

Créneaux horaires:

- 1<sup>er</sup> créneau de 10h à 10h40
- 2<sup>e</sup> créneau de 11h à 11h40



Pixabay

### INSCRIPTIONS:

- à partir du 10 janvier pour les habitants de Beaupréau-en-Mauges
- à partir du 17 janvier pour les habitants hors Beaupréau-en-Mauges

### RENSEIGNEMENTS

☎ 02.41.63.05.03

piscine@beaupreauenmauges.fr

## Deux nouvelles maisons de santé sur le territoire!

Inaugurée le 8 octobre dernier, la maison de santé de Gesté regroupe des praticiens sur 560 m<sup>2</sup>. Médecins, infirmières, dentiste, kinés, ostéopathe, sage-femme, diététicienne, podologue, sont maintenant réunis sous le même toit et la pharmacie est venue s'installer à proximité.

Cette structure porte les noms de Joseph et Pierre Tétou, père et fils, médecins et chercheurs gestoïses en homéopathie puis en ostéopathie. Ils ont consacré à eux deux près de 90 années à la population locale de 1892 à 1981. La famille Tétou était largement représentée lors de l'inauguration, notamment avec Chantal et Monique Tétou, filles de Pierre Tétou.



Inauguration de la maison de santé de Gesté

Beaupréau-en-Mauges

Maison de santé de Jallais



Beaupréau-en-Mauges

Après celles de Beaupréau et de Gesté, la maison de santé de Jallais a ouvert ses portes début janvier 2017. Deux médecins, un orthophoniste, une podologue, deux ostéopathes, trois infirmières, une sage-femme, un kinésithérapeute et un psychologue ont intégré ce bâtiment situé en plein centre de la commune, en lieu et place de l'ancien presbytère.

Ces deux projets initiés par la Communauté de Communes du Centre Mauges, puis par la commune de Beaupréau-en-Mauges s'inscrivent dans le projet de santé du territoire.

Ces maisons de santé permettent de favoriser l'égalité des soins sur le territoire, de rompre l'isolement des professionnels, d'assurer la continuité des soins et mener des actions de prévention.

## Le temps pour toiT

**DANS LE CADRE DE LA CHARTE « RETRAITE ACTIVE EN CENTRE MAUGES », ET DE LA CONVENTION SIGNÉE ENTRE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ET LA MSA, DEPUIS 3 ANNÉES, LES MEMBRES DE LA COMMISSION HABITAT (GROUPE D'HABITANTS) ŒUVRENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION INNOVANTE D'HABITAT, POUR FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT ET À L'ISOLEMENT, ET POUR SE SÉCURISER EN BÉNÉFICIAIRENT D'ENTRAIDE ET DE SERVICES.**

Le groupe a souhaité découvrir différentes expériences possibles, faire des rencontres, échanger sur des solutions autres que les structures existantes. Avec pour objectif premier de pouvoir rester le plus longtemps possible chez soi, sans être isolé.

Leur attention s'est portée sur le travail de l'association « Le temps pour toiT » qui développe un service d'habitat partagé intergénérationnel: une personne héberge sous son toit

une autre personne (étudiant, adulte en formation, salarié...), en échange d'une présence active et de temps passé ensemble. Cette solution permet de trouver une solution de maintien à domicile, en sécurité, et de favoriser l'accès à un logement pour une personne en formation ou en transition sur le territoire. Une personne du groupe de travail s'est déjà proposée, en tant qu'hébergeur, de partager son habitat.

**Cette initiative vous intéresse ?**

**Contact:**

Mathilde DUVEAU

Le temps pour toiT

> ☎ 02 40 29 14 82

> [www.letempspourtoit.fr](http://www.letempspourtoit.fr)



## La pension de famille « l'abri des cordeliers »

**LES LOCAUX DÉFINITIFS DE LA PENSION DE FAMILLE, RUE DE LA SABLIERE À BEAUPRÉAU, SERONT LIVRÉS AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2017. STUDIOS ET PARTIES COMMUNES PERMETTRONT D'ACCUEILLIR 15 RÉSIDENTS.**

Cette structure s'adresse à des personnes en réinsertion sociale et orientées par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation du Maine-et-Loire (SIAO 49). La gestion de ce centre est assurée par l'association « L'Abri des Cordeliers » de Cholet, déjà en charge d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Les personnes accueillies sont des personnes fragilisées

(santé, accident de la vie, chômage...) et en grande précarité. Des professionnels accompagnent ces personnes dans la vie quotidienne, l'accès à un logement définitif, les démarches administratives... De plus, les associations peuvent être contactées pour un travail de partenariat en fonction des besoins ou des souhaits des personnes accueillies. Le Centre Communal d'Action Sociale est

un partenaire privilégié de toutes ces demandes et se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions.



Beaupréau-en-Mauges

### LE DISPOSITIF « UN TOIT POUR ELLES »

**CE DISPOSITIF DESTINÉ À DES FAMILLES MONOPARENTALES, FEMMES ET ENFANTS, A POUR BUT DE LEUR PERMETTRE D'ACCÉDER À UN LOGEMENT AUTONOME REGROUPÉ AVEC D'AUTRES ET DE BÉNÉFICIER À DOMICILE D'UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ ET PERSONNALISÉ.**

En 2014, un appel à projet a été lancé, au niveau national, pour la « mise en place de 10000 logements HLM accompagnés ». Le bailleur social Gambetta a souhaité s'engager dans cet appel à projet. La municipalité de la commune déléguée de Beaupréau, a été sollicitée pour être partenaire de ce projet. Ce dispositif a pour objectif de pro-

poser un hébergement à des familles, en priorité des femmes seules avec enfants, victimes de violences familiales, en situation d'isolement... La gestion de cette structure, pouvant accueillir 5 familles, a été confiée aux professionnels du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Bon Pasteur Pelletier de Cholet. Les travailleurs sociaux sont des parte-



Pixabay

naires privilégiés de par leur capacité à pressentir des familles pouvant relever de ce dispositif. Les logements sont situés 13 rue des Mauges et 2 rue Mongazon à Beaupréau. Une réunion de présentation du projet a été faite aux riverains. Le dispositif est maintenant sur les rails et permet un accompagnement personnalisé de familles déstabilisées par des accidents de la vie.

## La résidence Habitat Jeunes de Beaupréau-en-Mauges

**LA RÉSIDENCE, COMPOSÉE DE 10 STUDIOS ET SITUÉE RUE DE LA GARENNE À BEAUPRÉAU, A OUVERT SES PORTES EN SEPTEMBRE 2014 ET CONNAÎT UN TAUX D'OCCUPATION APPROCHANT LES 100 %.**

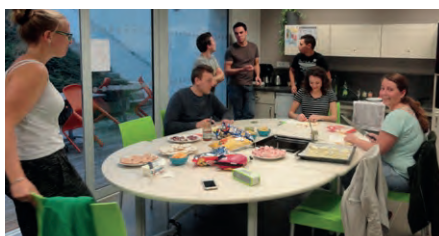
Cette résidence permet à des jeunes (apprentis, stagiaires, étudiants en alternance ou emplois en CDD), de pouvoir se loger en fonction des besoins liés à leur situation.

Du personnel socio-éducatif anime la vie collective de la structure et peut aider aux démarches administratives, à la recherche d'un logement pérenne selon l'évolution de la situation

de chaque résident. Pour rappel, cette résidence est gérée par « Habitat Jeunes du Choletais » et offre un plus pour l'accueil des jeunes sur notre territoire.



Ambiance conviviale entre les jeunes de la résidence



Résidence Habitat Jeunes

#### Pour toute information :

Association Habitat Jeunes du Choletais  
5 rue de la Casse - BP 20316  
49303 CHOLET Cedex  
> ☎ 02 41 71 36 36  
> logement@habitatjeunes-choletais.fr  
> www.habitatjeunes-choletais.fr

> ÉCONOMIE <

# INNOVATION, SAVOIR-FAIRE ET PERFORMANCE DES VALEURS CLÉS POUR ENTREPRENDRE

Mauges Communauté souhaite à travers ce magazine mettre en avant les filières et les réseaux d'entreprises présents sur le territoire, pour montrer la diversité et le potentiel de son économie. La maroquinerie Audouin, adhérente du Réseau du Bellay, est le premier exemple de cette culture entrepreneuriale d'excellence du territoire.



La Société Audouin et Fils, maroquinerie créée en 1947, est spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie, le gainage d'accessoires pour l'automobile de luxe et l'ameublement. L'entreprise de Saint-André-de-la-Marche compte aujourd'hui une quarantaine de salariés. Elle a participé à la création du Réseau du Bellay.

## 1. Le Réseau du Bellay c'est qui ?

Impulsé par la CCI de Maine-et-Loire en 2010, le Réseau du Bellay fédère actuellement 17 entreprises industrielles du Maine-et-Loire, dont 7 sur le territoire des Mauges, représentant plus d'un millier d'emplois.

Ces entreprises familiales partagent une même spécialisation : la fabrication de produits de luxe Made In France au service des plus grandes marques mondiales, et ce dans des secteurs très variés et fortement ancrés dans notre territoire : orfèvrerie et travail du bois, travail du cuir et du tissu, sellerie...

## 2. À quoi sert le Réseau du Bellay ?

Le réseau permet à des entreprises aux trajectoires différentes mais aux savoir-faire complémentaires de se

rencontrer : partages d'expériences, visites d'entreprises, participation à des salons en commun...

L'objectif est de s'associer pour être visible et reconnu aux yeux des plus grandes maisons du luxe.

## 3. Quel est l'avenir des métiers du luxe ?

Les entreprises industrielles travaillant pour le luxe ont un carnet de commandes bien rempli et de fortes perspectives de développement. Ces entreprises disposent d'un savoir-faire qui ne s'improvise pas : on estime qu'il faut cinq ans pour former « une main » dans la couture. Nombre d'écoles et de centres de formation préparent à ces métiers exigeants, comme l'Institut Colbert ou le Lycée de la mode à Cholet. Ce sont des métiers en recrutement qu'il faut valoriser et faire connaître.

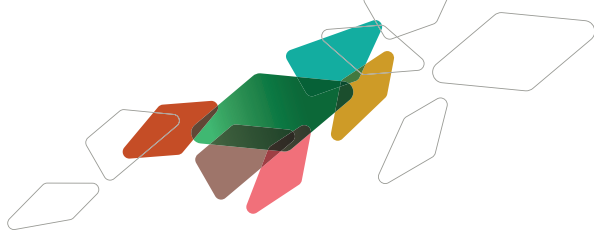


*Le réseau du Bellay m'a permis de pousser la porte de grandes maisons du luxe et de travailler sur des projets en commun avec d'autres entreprises, je pense notamment à un coffret en bois d'une grande marque de champagne pour lequel nous avons réalisé le gainage cuir.*

**Laurent Audouin**, Directeur général de la Maroquinerie AUDOUIN







n°1

# REPÈRES



MAUGES  
COMMUNAUTÉ

## L'ÉCONOMIE DE MAUGES COMMUNAUTÉ

**9 000**  
entreprises

**70**<sup>ZA</sup>  
{zones d'activités}

12% de ⊕  
de 10 salariés

2/3 de ⊖  
de 3 salariés

20%  
de 3 à 10 salariés

Les autres entreprises  
des Mauges adhérentes  
au Réseau du Bellay :

SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES

- **La Forge de Style**  
{Ferronnerie-Métallerie}
- **Emporte Pièces des Mauges**  
{Métallerie}

JALLAIS

- **René Bidet**  
{Menuiserie-Agencement}

LE LONGERON

- **Les Ateliers de la Chapelle**  
{Menuiserie d'Art}

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE

- **Evidence**  
{Maroquinerie}

SAINT-LAURENT-DE-LA-PLAINE

- **Les Ateliers Perrault**  
{Menuiserie-Ebénisterie}

**eram**  
{chaussures}  
S'-Pierre-Montlimart  
MONTREVAULT-SUR-ÈVRE

**GRIMAUD FRÈRES**  
SÉLECTION  
{sélection avicole}  
Roussay  
SÈVREMOINE

**ISOVER**  
{isolation thermique}  
Chemillé  
CHEMILLÉ-EN-ANJOU

10%  
dans  
l'agriculture

30%  
dans  
l'industrie

40%  
dans le  
tertiaire

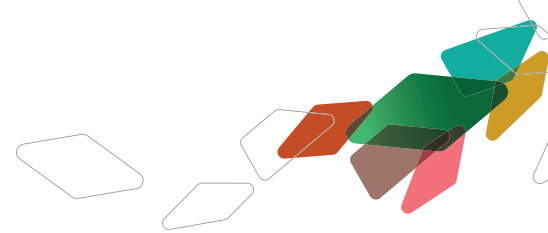
20%  
dans  
l'artisanat

De **grandes entreprises**  
présentes dans les Mauges dont :

**44 000**  
emplois publics et privés

Pour en savoir plus :

[www.reseaudubellay.fr](http://www.reseaudubellay.fr)  
[www.audouin-cuir.fr](http://www.audouin-cuir.fr)



> **CONTRAT LOCAL DE SANTÉ** <

# UN PLAN D' ACTIONS POUR AMÉLIORER L' OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Avec son Contrat Local de Santé, Mauges Communauté veut proposer aux habitants une offre de santé adaptée aux réalités du territoire.



**P**orté par l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire et Mauges Communauté, Le Contrat Local de Santé (CLS) concrétise une réflexion partagée sur l'offre de santé du territoire et sur les projets d'avenir. Pendant 9 mois, professionnels de santé et du social, habitants et élus ont travaillé avec le cabinet conseil EQR-Mazars. À partir d'un état des lieux, Mauges Communauté s'engage aujourd'hui sur 25 actions pour apporter des réponses aux besoins du territoire.

### Des forces et des faiblesses

Dans le domaine des soins hospitaliers et des soins à domicile, l'offre de santé du territoire est jugée globalement satisfaisante. La présence du CLIC et de la MAIA, est notamment soulignée. Ces structures de coordination permettent d'informer, d'évaluer et d'accompagner les personnes âgées et leurs proches vers les services dont ils ont besoin. Cependant, l'accès à certains services

semble encore difficile et la prise en charge du vieillissement pour les adultes en situation de handicap reste insuffisante. L'offre de soins libérale, quant à elle, même si elle est fragilisée par une moyenne d'âge élevée des médecins généralistes, est dynamisée par la construction de maisons de santé pluridisciplinaires.

### Un coordinateur de santé

Un agent territorial de Mauges Communauté aura pour mission d'organiser des actions de prévention et de coordonner les différents professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins des patients et pour renforcer les parcours de soins. L'objectif est d'éviter les ruptures dans les différentes prises en charge des patients, en favorisant le dialogue entre les services et professionnels ou en encourageant par exemple les initiatives de types transports adaptés ou solidaires permettant aux personnes de se déplacer dans les différents services.



Le Contrat Local de Santé a été signé le 4 novembre 2016 par l'Agence Régionale de Santé et Mauges Communauté, partenaires pour porter ce projet à l'échelle du territoire des Mauges.

“ Les besoins évoluent, il y a sûrement des choses à expérimenter, des innovations à apporter, le cadre du CLS permettra cela.

**Albéric Buton,**  
directeur du Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) Loire et Mauges



> **LE CLS EN CHIFFRES** <



**130 personnes** ont été associées à l'élaboration du CLS : élus, professionnels des milieux de la santé et du social, habitants



**25 actions** déclinées pour mettre en réseaux les acteurs du territoire



**5 ans** pour organiser la prévention et repenser l'offre de soins dans une logique de parcours

> CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ <

# FAVORISER LE « MANGER LOCAL » EN RAPPROCHANT CONSOMMATEURS & PRODUCTEURS

Mauges Communauté a engagé un **Projet Alimentaire Territorial**, animé par la **Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire**, pour rendre accessible au plus grand nombre des produits locaux de qualité.



L'organisation de marchés spécifiques permet de mettre en valeur les producteurs locaux, de créer un nouveau point de vente et de faciliter ainsi l'échange vers les consommateurs en direct. Le 29 août 2016, à l'occasion de la Foire de la Petite Angevine à Beaupréau/Beaupréau-en-Mauges, 8 producteurs ont présenté et vendu leurs produits. Ils ont également participé à la réalisation de 140 plateaux gourmands vendus sur place le midi.

« Les attentes des populations en matière d'alimentation évoluent de plus en plus vers de la qualité, de la traçabilité et du local. La richesse et la diversité du territoire de Mauges Communauté sont un véritable atout pour mettre en adéquation ces demandes avec une offre locale très variée.

Le **Projet Alimentaire Territorial** de Mauges Communauté doit justement permettre de faire le lien entre production agricole locale et consommateurs en contribuant à un développement cohérent et harmonieux des circuits alimentaires

de proximité. La complémentarité des filières (filières courtes et filières longues de proximité tracées) sera un point fort pour le projet.

Ce projet se construira avec l'ensemble des acteurs volontaires et impliqués pour garantir sa réussite. N'hésitez donc pas à vous faire connaître si vous souhaitez participer à ce projet ».

Vincent BOUDET,  
conseiller en développement territorial  
à la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire  
[vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:vincent.boudet@maine-et-loire.chambagri.fr)  
02 41 96 77 00

> EN SAVOIR + <

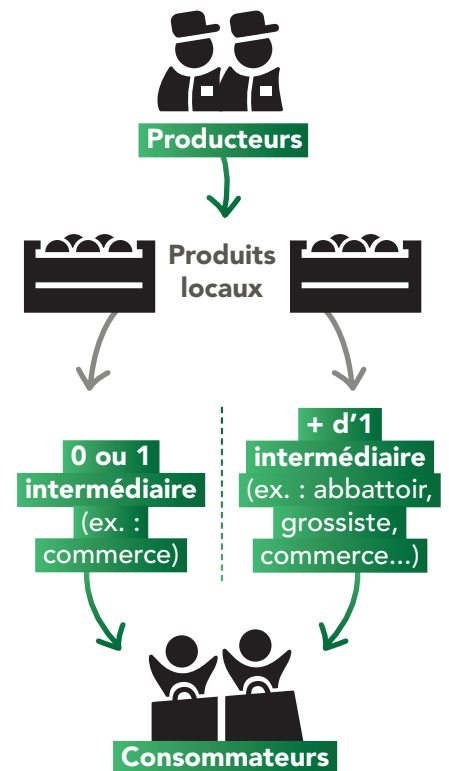
## « Manger local »

C'est trouver **au plus près de chez soi** ce dont on a besoin, au **maximum à l'échelle régionale**, et ce, que l'on soit un particulier, un restaurant collectif ou un professionnel.

## Consommer des produits locaux, c'est :

- une garantie de **respect des saisons** et de **proximité** ;
- la possibilité de discuter avec les producteurs et de **mieux connaître leur travail** ;
- un « **juste prix** » pour le consommateur et le producteur ;
- un **maintien de l'emploi** et de **l'économie locale** (producteurs, transformateurs, artisans...).

## Les circuits alimentaires de proximité tracés



Retrouvez les **produits locaux en vente directe** sur la carte interactive d'**Approximite.fr** depuis : [www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

**Concours photos**  
**Jusqu'au 5 mars - Andrezé**

Animation :  
concours de photographies  
sur le thème des animaux.



Beaupréau-en-Mauges

**Fête de l'orthographe**  
**4 mars - Jallais**

Animation :  
concours de dictée.



Beaupréau-en-Mauges

**Saint-Philbert en roues libres**  
**17 juin - Saint-Philbert-en-Mauges**

Animation : marché  
de l'école, course  
cycliste et kermesse,  
restauration et  
animation.



Guigui photographie

**Le Parc en Fête**  
**1<sup>er</sup> et 2 juillet - Beaupréau**

Animations sur le thème de la  
gourmandise : marché d'artisans  
et de producteurs, animations  
et ateliers nature, stands et  
animations de sensibilisation aux  
handicaps, grande tablée, vide-  
greniers, balades en joëlettes et  
carrioles, spectacles.



Beaupréau-en-Mauges

**Fête communale**  
**14 juillet - La Poitevineière**

Animations :  
concours de pêche,  
randonnée pédestre  
ou VTT, course  
cycliste, repas  
moules-frites, feu  
d'artifice et bal.



Beaupréau-en-Mauges

**La Chapelle en Fête**  
**19 et 20 août - La Chapelle-du-Genêt**

Animations : soirée  
Fun Radio, vide-  
greniers, randonnée  
de véhicules  
anciens, cycliste et  
pédestre, animations  
et restauration, feu  
d'artifice.



Beaupréau-en-Mauges

**Vide-greniers**  
**10 septembre - Villedieu-la-Blouère**

Animation :  
vide-greniers com-  
prenant entre 200 et  
250 exposants dans  
le complexe sportif



Beaupréau-en-Mauges

**Fête de la Nature**  
**24 septembre - Gesté**

Animations sur le  
thème des oiseaux :  
animations et  
ateliers, partage de  
savoirs, expositions,  
conférences,  
démonstrations,  
spectacles.



Beaupréau-en-Mauges

**Randonnée de l'omelette**  
**24 septembre - Le Pin-en-Mauges**

Animation :  
randonnée pédestre  
ou VTT



Ouest-France

**Festi'âges**  
**6, 7 et 8 octobre - La Jubaudière**

Animations : stands  
d'associations et  
d'artisans, séance de  
variétés, expositions,  
restauration, fête  
foraine.



Beaupréau-en-Mauges

Pour connaître toutes les autres sorties et manifestations du territoire :  
contactez l'Office de Tourisme de la Vallée de l'Evre !

02.41.75.38.31

accueil@beaupreau-tourisme.com - www.beaupreau-tourisme.com

